

## 5.3 Évaluation du poisson et de son habitat

### 5.3.1 Introduction

La présente mise à jour de l'étude met l'accent sur les nouvelles données de référence recueillies pour le complexe maritime de Saint John qui n'étaient pas disponibles pour la présentation de l'étude sur les effets environnementaux et socioéconomiques (EES). Aucune modification à la composante du projet n'est survenue au complexe maritime de Saint John depuis le dépôt de l'EES.

Le tableau 5.3-1 présente un résumé des nouvelles données de référence recueillies pour le complexe maritime de Saint John et la justification de l'inclusion. Les renseignements de référence à jour sont présentés à la section 5.3.2 et une caractérisation des effets résiduels du projet à jour est présentée à la section 5.3.6. La méthodologie utilisée pour cette mise à jour de l'étude est conforme à celle de l'EES qui a été présentée dans le volume 1, section 6 de l'EES.

**Tableau 5.3-1 Données de référence additionnelles de 2014**

Province	Composante du projet		Justification de la mise à jour des données de référence
Nouveau-Brunswick	Complexe maritime de Saint John	Pipeline d'interconnexion de Saint John	Les études sur le terrain de 2014 n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES.
		Terminal de réservoirs	Les études sur le terrain de 2014 n'ont pas été réalisées à temps pour la présentation de l'EES. Une analyse préliminaire du changement dans le débit saisonnier et annuel moyen du ruisseau Anthony fondée sur l'implantation de l'empreinte du terminal de réservoirs de Saint John n'a pas été réalisée à temps pour la présentation de l'EES.

### 5.3.2 Résumé des données de référence additionnelles

Les inventaires menés en 2014 ont porté sur les zones où l'on n'avait pas acquis des droits d'accès lors des études sur le terrain de 2013. Les méthodes et procédures pour les inventaires additionnels menés en 2014 sont décrites dans le rapport de données techniques (RDT) sur le poisson et l'habitat du poisson (RDT, voir le volume 11) et étaient les mêmes que celles utilisées lors des inventaires pour le projet menés en 2013, et présentées dans l'EES.

Des tableaux récapitulatifs sur les cours d'eau sont présentés à l'annexe 5.3A; ils comprennent des cours d'eau pour lesquels des mises à jour ont eu lieu (c.-à-d., ajoutés à l'EES, supprimés ou révisés), pour tenir compte des données de référence révisées. Des descriptions plus détaillées des résultats de l'examen des données existantes et des données de référence recueillies en 2013 et 2014 sont données dans les RDT présentés dans le volume 11.

### **5.3.2.1 Nouveau-Brunswick**

Des données sur le terrain ont été recueillies en 2014 pour un cours d'eau traversé par le pipeline d'interconnexion et un cours d'eau (ruisseau Anthony) dans la zone d'évaluation locale (ZEL) du terminal de réservoirs de Saint John pour étayer les données existantes qui ont fait l'objet d'un examen dans l'EES. Un franchissement de cours d'eau d'interconnexion recensé précédemment a été supprimé. Il n'y a eu aucune mise à jour des classifications des cours d'eau depuis la présentation de l'EES (tableau 5.3A-1 et tableau 5.3A-2, annexe 5.3A).

Une analyse supplémentaire du changement dans le débit moyen annuel et saisonnier du ruisseau Anthony découlant du remblayage et de la mise à niveau de la ZDP et de la déviation des eaux de ruissellement a été réalisée en fonction de l'implantation de l'empreinte du terminal de réservoirs de Saint John. Ces renseignements sont décrits dans le RDT du Nouveau-Brunswick présenté dans le volume 11, et ont servi à déterminer le changement dans la pertinence de l'habitat pour le poisson dans le ruisseau Anthony. L'aménagement précis de l'infrastructure du terminal de réservoirs de Saint John au sein de l'empreinte reste à confirmer en 2015 afin de terminer l'analyse de l'écoulement de surface.

### **5.3.3 Portée de l'évaluation**

La portée de l'évaluation du poisson et de l'habitat du poisson, y compris les limites de l'évaluation, les indicateurs clés et les effets potentiels, demeure compatible avec celle du volume 4 de l'EES. Les répercussions potentielles abordés dans l'EES concernant le poisson et l'habitat du poisson sont les suivantes :

- Changements dans l'habitat du poisson
- Changements dans les déplacements, la migration et le passage des poissons
- Changements dans la mortalité des poissons
- Introduction de substances nocives

### **5.3.4 Méthodes d'analyse**

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les plans d'eau décrites dans le présent document demeurent compatibles avec celles décrites dans le volume 2 de l'EES.

### **5.3.5 Mesures d'atténuation**

Les mesures d'atténuation des effets potentiels sont les mêmes que celles abordées dans l'EES et présentées dans le plan de protection de l'environnement (PPE).

### **5.3.6 Effets résiduels du projet**

La caractérisation des effets résiduels relativement aux répercussions sur les changements dans l'habitat du poisson, les changements dans les déplacements, la migration et le passage des poissons, les changements dans la mortalité des poissons, et l'introduction de substances nocives n'ont pas changé par rapport à l'EES suite aux données de référence additionnelles pour le complexe maritime de

Saint John. Les effets résiduels d'un changement dans l'habitat du poisson, d'un changement dans les déplacements, la migration et le passage des poissons, d'un changement dans la mortalité des poissons, et l'introduction de substances nocives en raison des données de référence additionnelles ne changent pas les conclusions de l'EES.

Le niveau de confiance dans les prédictions a augmenté, passant de faible à modéré pour le complexe maritime de Saint John en raison des données de référence à jour pour le pipeline et les installations. Le niveau de confiance dans les prédictions n'a pas augmenté à élevé parce que l'analyse de l'écoulement de surface exige l'aménagement précis de l'infrastructure du terminal de réservoirs de Saint John, qui reste à confirmer.

### **5.3.7 Rapports additionnels**

Les composantes suivantes du projet seront incluses en tant que rapport supplémentaire présenté à l'Office national de l'énergie (ONÉ) en 2015.

- Une analyse supplémentaire de l'écoulement de surface des changements dans le débit moyen annuel et saisonnier du ruisseau Anthony sera également réalisée une fois l'aménagement précis de l'infrastructure du terminal de réservoirs de Saint John confirmée. Cette analyse servira à mettre à jour l'évaluation des effets résiduels du complexe maritime de Saint John sur le ruisseau Anthony.

### **5.3.8 Suivi et surveillance**

Les mesures de suivi et de surveillance n'ont pas changé par rapport à celles présentées dans l'EES.

### **5.3.9 Résumé**

La présente mise à jour de l'étude donne un résumé des données de référence additionnelles recueillies en 2014, qui a servi à fournir des renseignements afin de déterminer si des changements aux effets résiduels du projet présentés dans l'EES étaient nécessaires. L'évaluation des renseignements à jour n'a pas modifié les constatations de l'EES pour ce qui est des poissons et de l'habitat du poisson, exception faite du niveau de confiance dans les prédictions.



# **ANNEXE 5.3A**

## **Mises à jour sur les cours d'eau dans le cadre de l'EES**



**Tableau 5.3A-1 Cours d'eau traversés par le pipeline d'interconnexion dans le complexe maritime de Saint John, avec un potentiel pour les poissons et l'habitat du poisson**

ID du cours d'eau	Nom du cours d'eau	Emplacement		Définition d'un cours d'eau selon Stantec (petit, moyen, grand)	Largeur du chenal au franchissement (m)	Espèces de poissons documentées	Espèces de poissons capturées (2013-2014)	Espèces potentiellement en péril présentes	Classement des habitats en fonction de la sensibilité selon le MPO (MPO, 2006)	Période d'activités limitées	Méthode recommandée de franchissement du pipeline	Méthode de franchissement du pipeline de rechange	Navigabilité <sup>a</sup>
		Vers l'est (UTM19)	Vers le nord (UTM19)										
NB-664-00	non nommé, tributaire	736137	5011694	Faible	2,5	Ventre rouge du nord, ventre citron, méné de lac, meunier noir, épinoche à neuf épines, anguille d'Amérique (Jacques Whitford, 2009)	Anguille d'Amérique	Saumon de l'Atlantique et anguille d'Amérique à l'intérieur de la baie de Fundy (IBF)	Sensibilité modérée	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mai	Tranchée (isolé)	Tranchée (isolé)	Non navigables (eaux secondaires)

REMARQUES :

Les cellules grises indiquent que les données de référence sur les cours d'eau ont changé depuis la présentation de l'EES, suite à des études additionnelles sur le terrain.

Le formatage par biffage indique que le franchissement d'un cours d'eau qui avait été présenté dans l'EES a depuis été supprimé suite à des études additionnelles sur le terrain ou à des modifications aux composantes du projet.

<sup>a</sup> Les critères de navigabilité ont été établis en tenant compte du Guide de l'utilisateur - Eaux secondaires (2010) afin de déterminer les paramètres physiques qui pourraient être disponibles pour les utilisateurs d'embarcations récréatives.

- **Non navigable** désigne une embarcation récréative qui ne pourrait pas naviguer sur le cours d'eau.
- **Possibilité d'utilisation récréative** signifie que les paramètres physiques du cours d'eau conviennent à une embarcation mais que l'utilisation publique est inconnue.
- **Usage récréatif** signifie que le cours d'eau est utilisé par le public.
- **Voie navigable programmée** désigne une voie navigable qui est réglementée par Transports Canada en raison du volume d'utilisateurs qui naviguent sur le plan d'eau.

**Tableau 5.3A-2 Cours d'eau dans la ZEL du terminal de réservoirs de Saint John, avec un potentiel pour l'habitat du poisson**

ID du cours d'eau	Nom du cours d'eau	Emplacement		Définition d'un cours d'eau selon Stantec (petit, moyen, grand)	Largeur du chenal au franchissement (m)	Espèces de poissons documentées	Espèces de poissons capturées (2013-2014)	Espèces potentiellement en péril présentes	Classement des habitats en fonction de la sensibilité selon le MPO (MPO, 2006)	Période d'activités limitées	Navigabilité <sup>a</sup>
		Vers l'est (UTM19)	Vers le nord (UTM19)								
NB-454-00	Ruisseau d'Anthony	736187	5012558	Faible	2,15	Ombre de fontaine (Jacques Whitford, 2009)	Ombre de fontaine, anguille d'Amérique	Saumon de l'Atlantique et anguille d'Amérique à l'extérieur de la baie de Fundy	Sensibilité faible	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mai	Non navigables (eaux secondaires)

REMARQUES :

Les cellules grises indiquent que les données de référence sur les cours d'eau ont changé depuis la présentation de l'EES, suite à des études additionnelles sur le terrain. <sup>a</sup> Les critères de navigabilité ont été établis en tenant compte du Guide de l'utilisateur - Eaux secondaires (2010) afin de déterminer les paramètres physiques qui pourraient être disponibles pour les utilisateurs d'embarcations récréatives.

- Non navigable désigne une embarcation récréative qui ne pourrait pas naviguer sur le cours d'eau.
- Possibilité d'utilisation récréative signifie que les paramètres physiques du cours d'eau conviennent à une embarcation mais que l'utilisation publique est inconnue.
- Usage récréatif signifie que le cours d'eau est utilisé par le public.
- Voie navigable programmée désigne une voie navigable qui est réglementée par Transports Canada en raison du volume d'utilisateurs qui naviguent sur le plan d'eau.

